Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Ordre du jour

GT2620130301 17/09/2013

Direction de la Surveillance Pôle Pharmacovigilance – Addictovigilance Personne responsable de l'instance : Dr E Falip

Groupe de travail Erreurs Médicamenteuses GT2620130301

Séance du 17 Septembre 2013 de 13h30 à 17h30 en salle A014

Programme de séance					
	Sujets abordés	Action			
1.	Introduction				
1.1	Adoption de l'ordre du jour	Pour adoption			
1.2	Adoption du Compte-rendu du GT ERREURS MEDICAMENTEUSES n° 2	Pour adoption			
1.3	Bulletin des vigilances de l'ANSM	Pour discussion			
1.4	Modalités de fonctionnement du GT ERREURS MEDICAMENTEUSES	Pour discussion			
2.	Dossiers thématiques				
2.1	Minimisation du risque d'erreurs d'administration par injection intrathécale au lieu de la voie IV : présentation « e-learning » de l'OMEDIT centre	Pour discussion			
2.2	Minimisation du risque d'erreurs médicamenteuses en lien avec l'utilisation des dispositifs transdermiques - patchs	Pour avis			
2.3	Minimisation du risque d'erreurs médicamenteuses en lien avec l'utilisation des dispositifs d'administration des spécialités sous forme liquide buvable en multidoses (hors homéopathie)	Pour avis			
3.	Dossiers Produits – Substances (National)				
3.1	Sans objet				
4.	Dossiers Produits – Substances (Europe)				
4.1	Sans objet				
5.	Tour de Table				

Dossier						
	Nom du dossier		Présentation du « e-learning sur la minimisation du risque d'erreurs d'administration par injection intrathécale au lieu de la voie IV », de l'OMEDIT centre			
	Dossier thématique					
	Dossiers Produits -	Substances (National)				
	Dossiers Produits –	Substances (Europe)				
Présentation de la problématique						
Présentation d'un module du « e-learning » sur « les erreurs d'administration par injection intrathécale au lieu de la						
voie intraveineuse – « Never Event voie intrathécale » réalisé par l'OMEDIT Centre						
Quest	ion posée					
Quest	ion posée					
Quest	ion posée					
Nom o	du dossier	Minimisation du risque d'erreurs r dispositifs transdermiques - patch	médicamenteuses en lien avec l'utilisation des			
Dossie	er thématique					
	Nom du dossier		Minimisation du risque d'erreurs médicamenteuses en lien avec l'utilisation des			
			dispositifs transdermiques - patchs			
	Dossier thématique					
		Substances (National)	П			
		Substances (Europe)	П			
Prése	ntation de la problér		_			
		-	les patchs, la mise en place de mesures			
généralisées de minimisation du risque est envisagée.						
Question posée		1) Avez-vous identifiez d'autres problématiques en lien avec l'utilisation des dispositifs transdermiques que ceux proposés ?				
Quest	ion posée	Etes-vous opposés aux propositions de mesures générales afin de limiter le				
wdestion posee		risque d'EM en lien avec l'utilisation des dispositifs transdermiques?				
Question posée		3) Avez-vous identifiez d'autres types de mesures à mettre en place?				
	Nom du dossier		Minimisation du risque d'erreurs médicamenteuses en lien avec l'utilisation des dispositifs d'administration des spécialités sous			
	Dennie W. fr "		forme liquide buvable (hors homéopathie)			
	Dossier thématique					
		Substances (National)				
		Substances (Europe)				
Présentation de la problématique						
condit	De nombreux médicaments sont présentés sous forme de solutions ou suspensions buvables et sont conditionnés sous forme de flacons multidoses. Ce type de forme galénique et de conditionnement nécessite alors l'administration fractionnée en					
cohérence avec la posologie à l'aide d'un dispositif d'administration. Actuellement, ce dispositif						

d'administration est ou non fourni avec la spécialité pharmaceutique.

L'évaluation des signalements de risque d'erreur ou d'erreur médicamenteuse reçus au Guichet Erreurs Médicamenteuses, a pu conduire à la mise en œuvre de mesures correctrices à la demande de l'Agence, pour les spécialités incriminées, telles que : l'ajout d'un dispositif quand ce dernier était absent, la modification des graduations, l'ajout de graduations intermédiaires, l'ajout de tableau d'équivalence ou de mises en gardes sur les RCP, notices et étiquetages...

Compte tenu du nombre de spécialités concernées et du nombre de signalements relatifs à cette problématique, la mise en place de mesures de minimisation d'une manière globalisée s'avère indispensable.

Question posée	1) Etes vous opposés à la nouvelle version des recommandations?	
Question posée	2) Concernant la proposition de communication au grand public, êtes vous	
	favorables au contenu de l'affichette et au plan de communication ?	